

SORTIE GROUPE ENTOMOLOGIE ASNAT DU 13 MAI 2010 EN FORET DE BOUCONNE

Considérations générales

Situation géographique

Forêt de Bouconne - Wikipedia

Coordonnées :

43°38'29'' Nord

01°13'19'' Est

La forêt de Bouconne est la forêt de plaine la plus vaste du département s'étendant sur 2700 hectares au sud-ouest de Toulouse et elle est le seul massif forestier dans un rayon de 25 km de Toulouse.

Le Massif est géré principalement par l'Office National des Forêts (forêt domaniale de 2000 hectares).

Il comprend également 465 ha de parties privées et 375 ha de parties communales.

La forêt fait environ 11 km de long sur 4,5 km au plus de large.

Elle est située sur les anciennes terrasses alluviales de la Garonne dont l'altitude varie de 170 à 280m. Sa partie méridionale est sur la première terrasse, son centre sur la deuxième et vers le Nord Est en partie sur la troisième. C'est la partie plate et monotone alors que les deux autres sont parcourues par des ruisseaux.

La forêt de Bouconne est parcourue par de nombreux chemins empruntés à pied ou à vélo tout terrain.

C'est dans la partie nord de la forêt que l'on trouve la base de loisirs, la tour du Télégraphe de Chappe, l'étang de Bordette et l'ancien champ de tir.

Végétation :

Forêt de Bouconne – Wikipedia

Les principales espèces indigènes sont les chênes sessiles et pédonculés, plus rarement des chênes pubescents et lièges et le pin maritime.

D'autres feuillus tels que châtaigniers, charmes, tilleuls et frênes sont également présents en mélange. Quelques essences exotiques comme les chênes rouges et les sapins de Nordmann sont présentes, généralement en plantation.

Le sous-bois est principalement constitué d'épine blanche ou noire, de genêts et de bruyère.

Lors de notre sortie nous avons dressé l'inventaire botanique ci-dessous :

Linum tenuifolium

Euphorbia amygdaloïdes

Urospermum picroides

Cardamine pratensis

Lin commun

Euphorbe des bois

Urosperme fausse picride

Cardamine des prés

Euphorbia hiberna
Crepis foetida
Anacamptis morio
Orobanche alba

Euphorbe d'Irlande
Crepis fétide
Orchis bouffon
Orobanche blanche

Géologie

Les terrasses alluviales sont particulièrement développées à l'Est de la Garonne où elles atteignent une largeur de près de 20 km. Elles constituent plusieurs paliers successifs dont le plus élevé, sur lequel s'étend la forêt de Bouconne, se situe à près de 130 m au-dessus du niveau du cours de la Garonne.

Ces terrasses alluviales se sont formées au Quaternaire à l'occasion du lent mouvement de bascule qui a progressivement repoussé vers l'Est la Garonne. Alors que les alluvions les plus récentes sont constituées de limons les plus fins, les terrasses supérieures sont formées de couches puissantes de graviers et de cailloux roulés, plus ou moins régulièrement recouvertes de limons, reposant directement sur la molasse tertiaire.

Ces dépôts ont subi une évolution par lessivage, parfois accompagnée d'un début de podzolisation, qui a contribué à la formation de "boulbènes", terres battantes, plus ou moins imperméables par suite d'un mauvais drainage, avec parfois la présence d'un horizon d'accumulation (grep) brun foncé, constitué par un conglomérat de cailloux, cimentés par une argile ferrugineuse.

En forêt, ces différents substrats ont donné des sols brunifiés (74%) et hydromorphes (13%). 49% des sols présentent des traces d'hydromorphie.

Les sols sont dans l'ensemble moyennement profonds (35 à 65 cm) à profonds (plus de 65 cm).

(Source : Inventaire forestier National, Département de la Haute-Garonne, 2000)

Climatologie – Météorologie

Le climat n'est pas très favorable à une belle végétation forestière.

C'est un climat aquitain tempéré aux influences océaniques et méditerranéennes avec des hivers modérés ainsi que des fortes chaleurs l'été suivies d'automnes très ensoleillés.

Les printemps sont en revanche très pluvieux.

Le climat est assez marqué par le vent d'autan desséchant.

Lors de notre sortie, le temps était très nuageux avec une très nette baisse de température le midi puis des chutes de pluie nous obligeant à interrompre nos recherches.

Méthode d'Inventaire

Relevés

Deux zones ont été choisies :

- la première dans une partie de la forêt que nous avons déjà explorée lors de notre sortie du 5 septembre 2009 et située sur la commune de Lasserre à partir de la maison forestière et du parking du chemin forestier de la Croix Saint Dominique.

Dans ce biotope, ce sont les chênes pédonculés qui dominent.

- la seconde, dans une partie située au Sud de la départementale D42 reliant Léguevin à Lasserre et à laquelle nous n'avions pas pu accéder en 2009 suite aux dégâts de la tempête Klaus et à l'interdiction d'accès décidée par l'ONF.

Dans ce biotope, les essences sont plus nombreuses : pins sylvestres, sapins Nordmann, chênes, châtaigniers.

La pose préalable de pièges au sol était nécessaire afin de capturer quelques espèces pour les faire découvrir aux participants de cette sortie.

Cette opération s'est déroulée avec André, Daniel, Henri et moi-même le vendredi 7 mai par une journée ensoleillée.

Catalogue inventaire

1 – Captures par pièges au sol

Première zone

Les espèces trouvées ont été les suivantes :

Carabus nemoralis, Carabus purpurascens, Carabus convexus, Dorcus parallelipedus Vespa velutina.

*Carabus purpurascens natio
pseudofulgens* (Born, 1905)

*Carabus nemoralis ssp.
pascuorum natio
litigiosus* (Tarrier, 1975)



*Carabus convexus ssp.
convexus* (Fabricius, 1775)



Photos M. Granges

Dorcus parallelipedus
(Linné, 1758)

Photos M. Granges



Vespa velutina (Lepeletier, 1836)

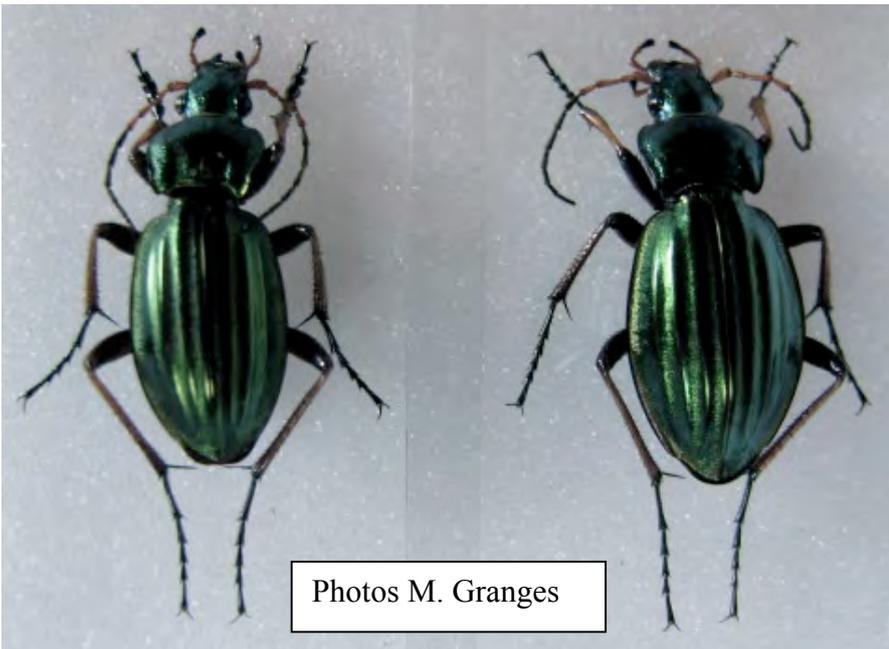


Deuxième zone

Les espèces trouvées ont été les suivantes :

Carabidae : *Carabus auratus*, *Carabus problematicus*, *Carabus cancellatus* et *Calosoma inquisitor*.

Carabus auratus ssp. pseudolotharingus (Barthe, 1921)



Photos M. Granges

Carabus problematicus ssp. planiusculus natio occitanus
(Lapouge, 1910),



Photos M. Granges

On remarquera sur les deux photos ci-dessus la différence de morphologie entre mâle et femelle. Tarses des pattes antérieures, plus larges chez le mâle. Corps plus large chez la femelle.

2 – Captures à vue première zone

Les espèces suivantes ont été trouvées

Oxythyrea funesta, Labidostomis tridentata , Cryptocephalus sericeus. Copris lunaris

Mâle *Copris lunaris* (Linné 1758). Femelle



Photos D. Martin



Capturés dans crottin de cheval

Labidostomis tridentata (Linné, 1758)



Photo M. Granges

Capturé sur tronc d'Eucalyptus

Bostrichus capucinus Linné 1758)



Photo D. Martin

3 – Chasse par battage et parapluie japonais deuxième zone

Les espèces suivantes ont été trouvées :

Elatéridae : *Procræus tibialis*, *Cidnopus pilosus* ; Melolonthidae : *Melolontha melolontha*

Photos M. Granges

Procræus tibialis
(Lacordaire, 1835)



Battage des feuilles de
châtaignier

Cidnopus pilosus (Leske, 1785)



Battage des pins

Melolontha melolontha (Linné 1758)



Photo D. Martin

Battage des feuilles de châtaignier

4 – Observés à l'occasion de la préparation du 7/05

Deuxième zone.

Exploration du milieu à la recherche de quelques insectes en soulevant les écorces de pin abattus, ou les feuillages divers.

Les espèces suivantes ont été trouvées :

Uleiota planata (Linné, 1761)



Sous écorce de pin

Ips typographus (Linné, 1758)



Sous écorce de pin

Photos M. Granges

Onthophagus coenobita (Herbst, 1783)



Au sol

5 – Capture dans les pièges de la deuxième zone le 4/06.

Lors du retrait des pièges, une espèce a été retrouvée.

Calosoma inquisitor, (Linné, 1758)



Récapitulatif de l'inventaire :

Insectes capturés

Coléoptères

Famille : **Carabidae**

Sous-Famille : **Carabinae**

Carabus auratus ssp. pseudolotharingus (Barthe, 1921),

Le Carabe doré ou jardinière.

Carabus nemoralis ssp. pascuorum natio litigiosus (Tarrier, 1975)

Le Carabe des bois.

Carabus purpurascens natio pseudofulgens (Born, 1905),

Le Carabe purpurin.

Carabus convexus ssp. convexus (Fabricius, 1775),

Le Carabe convexe.

Carabus problematicus ssp. planiusculus natio occitanus (Lapouge, 1910),

Le Carabe problématique.

Carabus cancellatus, ssp. carinatus, natio celticus (Lapouge 1898)

Le Carabe treillissé.

Calosoma inquisitor (Linné, 1758)

Famille : **Lucanidae**

Sous-Famille : **Dorcinae**

Dorcus parallelipipedus (Linné, 1785) : La Petite biche

Famille : **Scarabeidae**

Sous-Famille : **Scarabaeinae**

Copris lunaris (Linné 1758) : Le Copris lunaire

Sous-Famille : **Scarabaeinae**

Onthophagus coenobita (Herbst, 1783)

Famille : **Melolonthidae**

Sous-Famille : **Melolonthinae**

Melolontha melolontha (Linné 1758) : Le Hanneton commun

Famille : **Cetoniidae**

Sous-Famille : **Cetoniinae**

Oxythyrea funesta (Poda 1761) : La Cétoine grise

Sous-Famille : **Valginae**

Valgus hemipterus (Linné 1758)

Famille : **Bostrichidae**

Sous-Famille : **Bostrichinae**

Bostrichus capucinus Linné 1758) ; Le Bostryche capucin

Famille : **Elateridae**

Procaerus tibialis (Boisduval & Lacordaire, 1835)

Cidnopus pilosus (Leske, 1785) : Le Cidnope poilu

Famille : **Chrysomelidae**

Sous-Famille : **Clytrinae**

Labidostomis tridentata (Linné, 1758)

Sous-Famille : **Cryptocephalinae**

Cryptocephalus sericeus (Linné 1758)

Famille : **Silphidae**

Sous-Famille : **Silphinae**

Phosphuga atrata (Linné 1758)

Famille : **Sylvanidae**

Sous-Famille : **Brontinae**

Uleiota planata (Linné, 1761)

Famille : **Curculionidae**

Sous-Famille : **Molytinae**

Pissodes strobi (Linné 1758)

Le Charançon du pin blanc

Sous-Famille : **Scotylinae**

Ips typographus (Linné, 1758) :

Le Bostryche typographe

Hyménoptères

Famille : **Vespidae**

Vespa velutina (Lepelletier, 1836) :

Le Frelon asiatique

Insectes observés

Coléoptères

Famille : **Dytiscidae**

Sous-Famille : **Dysticinae**

Acilius sulcatus (Linné 1758)

Acilie sillonné

Lépidoptères

Famille : **Nymphalidae**

Sous-Famille : **Nymphalinae**

Melitaea cinxia (Linné 1758) :

Mélitée du plantain

Famille : **Geometridae**

Sous-Famille : **Ennominae**

Pseudopanthera macularia (Linné 1758) :

La Panthère

1) Déterminations

Les déterminations ont été effectuées ou validées par Marcel Granges, Henri Delrieu, André Laforgue et Daniel Martin pour la partie entomologie et par Monique Sicre et Jacqueline Martin pour la partie botanique

2) Conservation des échantillons

Les insectes naturalisés sont conservés et regroupés en boîte étanche sous la responsabilité de Daniel Martin au titre des collections de l'ASNAT.

Les individus prélevés ont rejoint ceux déjà collectés lors de notre sortie précédente du 5 septembre 2009.

Conclusion – Dégradation

Notre espoir était de trouver plus de spécimens que l'an passé ce qui fut le cas dans le biotope de chênes pédonculés ainsi que dans les souches d'eucalyptus que nous n'avions pas explorées en 2009.

Dans le deuxième biotope, la récolte des pièges a été un peu meilleure en nombre d'espèces mais faible en nombre de spécimens.

Par décret du 11 septembre 2009, ce massif a été classé forêt de protection sur une superficie de 2830 hectares dont 300 dans le Gers.

Les forêts de protection sont restaurées ou protégées pour se prémunir et prémunir les générations à venir et les écosystèmes contre les catastrophes naturelles, les risques naturels afin de préserver la sécurité, la santé et la qualité de vie des habitants des zones très urbanisées, les ressources en eau et le patrimoine « *sol* ».

Ces forêts peuvent être gérées comme des réserves naturelles intégrales ou exploitées avec précaution, sur autorisation, avec des cahiers des charges garantissant une minimisation des impacts négatifs de la gestion sur l'environnement. **Forêt de protection - Wikipedia**

Le classement en forêt de protection nous assure que la forêt de Bouconne sera encore longtemps une zone « entomologiquement » riche et intéressante à prospecter.

Je remercie André Laforgue qui m'a fourni les noms précis des carabes, ainsi que Daniel Martin pour son aide précieuse dans la rédaction de ce document et pour les photos de quelques insectes.

Réalisation : *Marcel Granges*

Mes remerciements aux membres présents du Groupe Entomologie de l'ASNAT.